

**RATP**  
**Monsieur Pierre MONGIN**  
**Président Directeur Général**  
Lac A8A  
54, Quai de la Rapée  
75599 PARIS CEDEX 12

FR/STPRS09

Cannes, le 2 avril 2009

**Objet : Marché MF77**

Monsieur,

Le 30 mars 2009 a eu lieu au Tribunal de Commerce de Cannes une réunion à laquelle assistaient, la RATP, représentée par Monsieur BOUDRIE, STP (Direction, Administrateur Judiciaire et représentant des salariés) et son partenaire italien, la Société ANSALDOBREDA, en présence du Président du Tribunal de Commerce, et de Madame le Procureur de la République.

Cette réunion fait suite à l'audience du 12 février dernier au cours de laquelle, la RATP avait pris des engagements oraux, qui depuis cette date n'ont jamais été confirmés par écrit, malgré le courrier de Maître GILLIBERT, dont j'ai été destinataire en copie, le 14 février 2009.

Lors de cette réunion, il a été clairement établi que sans ces confirmations attendues, la société STP serait mise, dès le 5 mai 2009, en état de liquidation judiciaire.

C'est pour cela que nous vous demandons de bien vouloir par écrit vous engager sur les points suivants :

- 1/ Libérer l'option de la ligne 7 et 8, (130 rames) sur le site de CANNES,
- 2/ Le paiement des travaux exécutés par les salariés de STP à « leur juste valeur » ou par la répartition du prix du marché, de façon plus équitable entre AB et STP
- 3/ Le paiement rétroactif de ce complément et celui depuis la rame n° 2, date à laquelle CLBI est devenue STP.

Vous comprendrez l'urgence de la situation, le temps nous est compté.

Je vous demanderai, au nom de tous les salariés de STP, actuellement en état de grande inquiétude car ils risquent de perdre leur emploi, de bien vouloir dès réception de la présente, que je vous adresse par mail dans un premier temps, nous apporter les réponses positives à nos demandes.

En attendant votre réponse, et jusqu'à ce qu'elle nous parvienne, il a été décidé, par l'ensemble des salariés, dans un premier temps, de bloquer la sortie de la rame 23, pourtant prête à quitter ce jour notre site afin de montrer leur désapprobation et leur envie du maintien de leurs emplois.

Cependant, eu égard aux longues années de travail en bonne collaboration avec tous vos services et au respect que tous nous avons du Client, il a également été décidé de maintenir une production normale et de qualité sur la rame 24 et suivantes, afin d'avancer les travaux de rénovation et d'assurer la date de sortie de la rame 24 prévue le 22 avril.

# STP

Vous comprendrez qu'il est actuellement très difficile de maintenir un climat social serein dans l'entreprise compte tenu de la grande inquiétude de tous nos salariés, risquant à très brève échéance de perdre leur emploi.

Sachez que nous ne pourrons maîtriser à très court terme leur colère légitime et maintenir l'engagement que STP a toujours montré pour la satisfaction du Client et des usagers de la ligne 13.

Tous les salariés de STP espèrent vous lire très vite pour de bonnes nouvelles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.



Franck REFALO  
Représentant des salariés

**PJ :** Communiqué de presse intersyndicale STP  
Usine Nouvelle du 26 mars 09 – page 24  
Courrier de Maître GILLIBERT à la RATP du 14 février 2009

**Copie** MM. BOUDRIE et RAMETTE  
Monsieur le Président de la République – Monsieur le Premier Ministre – Monsieur le  
Ministre des Transports – Monsieur le Ministre de l'Emploi – Monsieur le Ministre de la  
Relance Economique  
Maître GILLIBERT – Administrateur Judiciaire  
Madame le Procureur de la République  
Monsieur le Président du Tribunal de Commerce  
Monsieur le Sous Préfet des Alpes Maritimes  
Monsieur PROVOST